

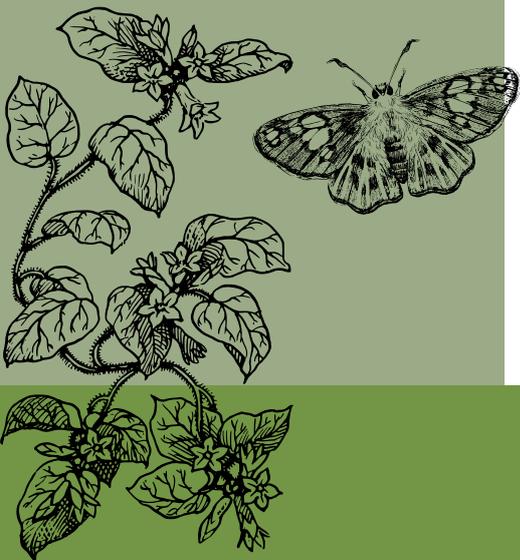
# Projet pédagogique - ETE 2024



**Date:**

**Du 08 au 26 juillet  
et du 19 au 28 août**

**Accueil de loisirs  
"A cueillir"**



**Thématiques:**

**Juillet : "Un été médiéval"**

**Aût: "La nature dans tous ses états"**



# SOMMAIRE:

## **I. PRESENTATION DE L'ACCUEIL**

1.1 L'organisateur .....	1
1.2 Le public .....	1
1.3 La structure .....	2
1.3.1 situation géographique .....	2
1.3.2 locaux et équipements .....	2

## **II. L'EQUIPE**

2.1 Rôles .....	3
2.2 Obligations de l'équipe - Règles de vie de l'animateur .....	4

## **III. PRESTATAIRES** .....

## **IV. ORGANISATION ET ANIMATION DE LA VIE QUOTIDIENNE**

4.1 Journée type .....	6
4.2 Organisation de la vie quotidienne et participation des mineurs .....	7
4.2.1 Hygiène et santé .....	7
4.2.2 Les repas .....	8
4.2.3 Les temps de repos .....	9
4.2.4 Les temps d'activités .....	9
4.2.5 Autres temps .....	11

## **V. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES** .....

## **VI. L'ACCUEIL DES MINEURS A SUIVI PARTICULIER** .....

## **VII. L'EVALUATION** .....

## **ANNEXES: SORTIES ET ANIMATIONS**



# I. PRESENTATION DE L'ACCUEIL

## 1.1 L'organisateur

Le centre de loisirs est géré par la municipalité de Tréverien et ce projet pédagogique découle de leur projet éducatif.

## 1.2 Le public

L'accueil de loisirs "A cueillir" accueille au maximum 39 enfants de 3 à 12 ans (2ans et demi si ce dernier est inscrit à l'école maternelle).

Les enfants accueillis viennent principalement de la commune de Tréverien mais aussi des communes des alentours.

Afin de structurer des objectifs permettant un épanouissement des enfants, nous nous basons sur les besoins généraux du public tout en tenant compte des particularités de chacun.

Les enfants sont donc répartis par groupe de tranches d'âges :

--> Les Mille-pattes: (- de 6ans)

--> Les Kid's (6 ans et +)

De ce fait, nous pouvons adapter les activités proposées et répondre au mieux au rythme et besoins de chacun.





## 1.3 La structure

### 1.3.1 Situation géographique

L'accueil se situe au sud - ouest de Rennes, dans une commune de 910 habitants au cœur de la Bretagne romantique. Il est situé proche de l'axe routier Rennes -St Malo et à deux pas du canal d'Ille et Rance.

### 1.3.2 locaux et équipements

Il se trouve dans les locaux de l'école primaire publique "François Pinault" de TREVERIEN.

*A l'intérieur de l'accueil on y trouve:*

- Une grande salle d'activités
- Un bureau de direction (office d'infirmier et stockage de goûters)
- 2 blocs sanitaires adaptés aux tranches d'âges

*A l'extérieur de l'accueil:*

- 2 cours (une petite et une grande)
- 1 préau dans chaque cours (1 fermé, 1 ouvert)
- Une salle de restauration

*En dehors de l'accueil:*

- Terrain multisport
- Terrain de bosses VTT (+ table de pique-nique)
- Terrain "nature" comprenant une structure de jeu et un endroit avec la possibilité de créer (cabanes ou autres)
- Canal d'Ille et Rance
- Etangs

## II. L'EQUIPE

### La directrice

Angeline Blanconnier  
(BAFD en cours, ATSEM)  
Fait partie de l'équipe d'animation

### L'équipe d'animation

Anaïs Brisard (BAFA, CAP petite enfance)  
Gwendoline Cherel (BAFA)  
Louna Desaintjean (BAFA)

### L'équipe technique

Françoise MARQUET  
(responsable restauration,  
Formée aux normes HACCP)

### 2.1 Rôles

**Rôle du directeur:** Responsable, en lien étroit avec les acteurs de la mairie, de la santé physique, morale et éducative des enfants dont il a la charge.

Il est référent de son équipe et le gère autour du projet pédagogique qu'ils auront ensemble réfléchi et travaillé.

Il accueille les animateurs stagiaires et assure le suivi de formation.

Il assure les relations entre les différents acteurs tels que les familles, la mairie, les partenaires extérieurs.

Il assure l'accueil de la famille de l'enfant au même titre que son équipe d'animation, se faisant rassurant et donnant confiance.

#### **Rôle de l'animateur:**

Il doit mettre en place ses animations en total adéquation avec le projet pédagogique travaillé en amont avec le reste de l'équipe. Il doit s'adapter aux différentes contraintes de l'animation (nombre d'enfants, météo, rythme de chacun). Il doit être à l'écoute de chaque enfant et animateur et doit savoir communiquer avec les acteurs de l'accueil de loisirs (directeur, animateurs, parents et enfants). Il doit accueillir l'enfant et sa famille en instaurant une relation de confiance.

**Rôle du responsable de restauration:** En lien avec son rôle de responsable de restauration il doit répondre aux besoins notifiés dans le projet pédagogique.

\*L'équipe d'animation se réunira 1h tous les mardis du mois de mai et juin afin d'organiser les projets d'animation en lien avec le projet pédagogique.



## **2.1 Les obligations de l'équipe - règles de vie à l'accueil pour l'animateur:**

Les obligations concernent toute l'équipe d'animation et permettent de respecter aux mieux le projet pédagogique.

L'animateur doit respecter l'ensemble des personnes de l'accueil (enfants, parents, animateurs, intervenants). Il doit être à l'écoute de chaque individu.

Il doit respecter les horaires et prévenir le service en cas de retard ou absence.

Il doit avoir une tenue adaptée aux conditions de travail.

Il doit être irréprochable en ce qui concerne son vocabulaire et son attitude.

Il est primordial de relayer les informations importantes et utiles pour le bon déroulement de la journée.

L'usage du téléphone portable sur les temps d'activités doit être limité!

La consommation d'alcool et de produits stupéfiants sont strictement interdits dans l'enceinte de l'accueil, il y est également interdit de fumer.

Chaque animateur est responsable du groupe dont il a la charge, et chacun doit avoir une attitude professionnelle.

# Prestataires

## La cuisine:

Les repas du midi sont livrés par "Restoria" en liaison froide.  
La cuisine centrale est située sur le site de Ker lann à Bruz.

## Animations:

En juillet sont prévues 2 sorties et 2 animations à l'accueil de loisirs en lien avec la thématique:

Fort La Latte  
Château de La Roche  
Goyon  
28, rue de La latte  
22240 PLEVENON

Forêt de Brocéliande /  
La cachette de Merlin  
13 rue des ruées  
56430 Tréhourentec

Saintdoloc  
Les ouches  
35190 Saint Domineuc

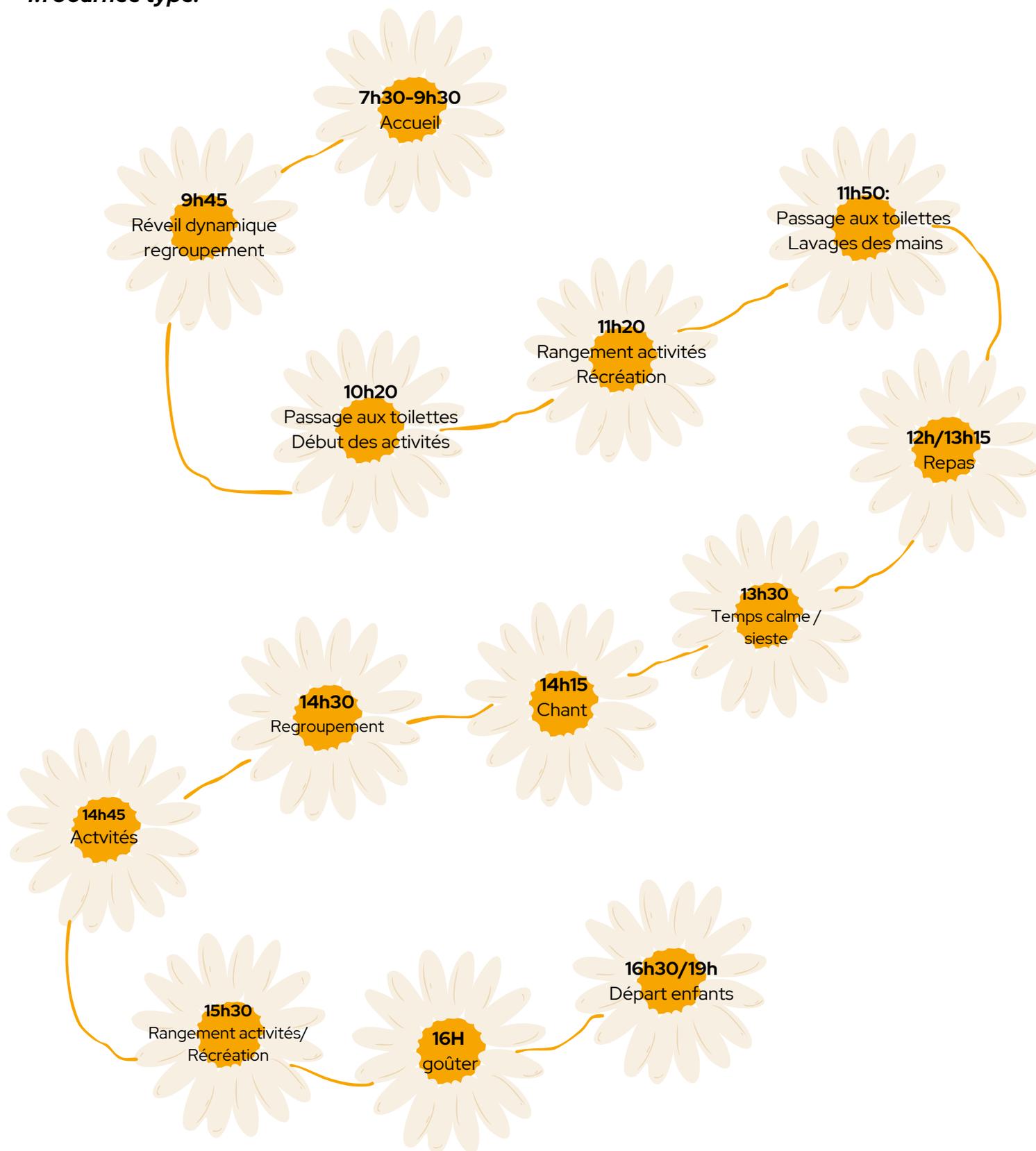
Accueil de Loisirs  
"les Do'minots"  
  
17b rue nationale  
35190 Saint Domineuc

En Août est prévue 1 animation en lien avec la thématique:

Maison pêche nature  
Site des 11 écluses- la pêchetière  
35630 Hédé Bazouges

# Organisation et Animation de la vie quotidienne

## 4.1 Journée type:



\*Les horaires sont susceptibles de changer lors des journées sorties et animations extérieurs

## IV. Organisation de la vie quotidienne à l'accueil de loisirs et participation des mineurs:

### Hygiène et santé:

Pour les plus petits, il est prévu des **passages aux toilettes** réguliers (avant et après l'activité, avant et après les repas).

L'espace sanitaire est à disposition toute la journée en autonomie pour tous les enfants.

Des affiches sont installées dans les espaces pour la sensibilisation au **lavage des mains**. L'animateur a aussi un rôle pédagogique pendant ces passages aux toilettes.



Après le goûter, des gants de toilettes sont à disposition ainsi qu'un miroir afin que l'enfant se nettoie le visage en toute autonomie.



Pour les "petits accidents", nous disposons de tenues de rechanges adaptées à tout âge.

**Le coin "bobo"**: le bureau de la directrice possède un espace avec un lit d'appoint dans le cas où un enfant ressent le besoin d'être isolé au calme (malade ou autre).

Pour rappel, certaines maladies contagieuses nécessitent une éviction du malade de l'accueil de loisirs.

La trousse à pharmacie est régulièrement mise à jour et un cahier de suivi de soins est à disposition des animateurs.



## les repas

### **Le repas du midi:**

Le midi tous les enfants mangent ensemble dans la cantine du restaurant scolaire, qui se trouve à l'intérieur de l'accueil.

Concernant le service, La responsable met en place les tables selon le nombre d'enfants présents. Les repas sont servis par les animateurs et la responsable de restauration en suivant les méthodes d'hygiènes.

Les enfants ont la possibilité de débarrasser les tables suivant les instructions des animateurs. La responsable de restauration remet en état de propreté la salle de restauration suivant les normes de la méthode HACCP.



### **Les goûters:**

Les goûters sont conçus par la directrice en fonction des repas du midi, afin qu'ils soient le plus équilibrés possible.

Ils sont réalisés de façon à répondre à un principe d'anti-gaspi. Les restes de fruits du midi y seront proposés par exemple.

Par ailleurs, la directrice se charge d'acheter de quoi réaliser les goûters.

Il pourra arriver que les enfants aient préparé le goûter le matin durant l'activité de cuisine pédagogique.

Le service du goûter se présente sous forme de self-service et se déroule sous le préau de la grande cours (ou dehors si le temps le permet), où tous les enfants se rassemblent.

Des responsabilités sont proposées pour la mise en place du goûter et le débarrassage de celui-ci.



## Les temps de repos



### **Sieste pour les enfants de - de 4ans:**

Un espace de repos au calme est aménagé dans une pièce à part de celles des activités, avec des lits adaptés à l'âge des enfants.

Ce temps de repos n'est pas obligatoire mais conseillé aux plus jeunes.

Il sera tout à fait possible qu'un enfant de + de 4ans vienne s'installer dans le coin sieste si il en ressent le besoin.

L'enfant est acteur de ce temps, il aura à sa disposition un tableau du sommeil où il pourra y coller des images concernant son repos.

### **Temps calme pour les enfants de + de 4ans:**

Un temps calme est proposé après le repas dans la salle d'activité.

Des activités comme le dessin et/ou lecture de livres ou simplement écouter de la musique douce seront proposées.

## Les temps d'activités

Les espaces sont aménagés de façon à ce que tous les enfants, tout âge confondus y trouvent son bonheur.

Nous avons installé en équipe des coins adaptés aux différentes activités:

- > Espace dinette
- > Espace lecture
- > Espace bricolage
- > Espace autonome (dessins/puzzles/perles, perles à repasser, pixel art, playmais....)
- > Espace construction
- > Espace "jeux d'imitation" (dinette, poupée...)
- > Espace regroupement

Différents temps d'activités sont proposés durant la journée:

Des temps calme, de temps d'échanges, de temps libre et temps de loisirs manuels.

## Les temps d'activités:

Ces temps sont organisés en amont entre les animateurs de l'accueil.

Les activités choisies et préparées sont en lien avec la thématique et répondent aux objectifs pédagogiques.

Elles sont variées et adaptées à l'âge des enfants.

Elles sont organisées par groupes d'âge mais parfois les groupes sont mélangés, ce qui permet de responsabiliser les plus grands en les laissant aider les plus petits durant l'activité.

Les activités proposées pour cette période seront basées dans un 1er temps sur les châteaux forts et les légendes médiévales et dans un 2e temps sur la nature.

Les activités de la période:

--> Des **activités manuelles** à ramener à la maison et d'autres à laisser à l'accueil pour décorer la salle d'activités

Proposer aux enfants de décorer la salle avec des activités guidées permet à l'enfant d'appréhender le thème. Ce dernier pourra emmener ses arts visuels à la fin de la période.

--> Des **activités sportives** et de coopération en lien avec la thématique (grands jeux, parcours motricités, divers jeux extérieurs).

--> Des **ateliers de cuisine pédagogique**: Gâteau en forme de château, jardinière au chocolat..

--> Des **balades extérieurs** au bord du canal (dépose de maisons des korrigans dans la forêt, cabane en forêt).

--> **Sortie vélo** (voir annexes)

--> **animations prestataires** (structures gonflables, pêche) (voir annexe)

--> **sorties extérieures** (voir annexe)

--> Une **rencontre inter-centre** avec un groupe d'enfants de l'accueil de loisirs de Saint Domineuc. L'équipe d'animation met en place des olympiades.

L'équipe profite des richesses culturelles de la commune pour enrichir son programme d'animation.



## Les réveils dynamiques:

Les réveils dynamiques permettent aux enfants de se réveiller en douceur afin de commencer la journée à l'accueil de loisirs.

Il se fait avec tout le groupe le matin avant le regroupement (15minutes)

Les 1ers jours de la période les animateurs proposeront aux enfants des musiques dansées puis les jours suivants les enfants choisissent celles qu'ils ont envie de réaliser.

## Chants:

Le chant permet de se détendre. Il implique de se concentrer sur son souffle, de maîtriser tout son corps et d'exprimer ses émotions.

De la même façon que les réveils dynamiques, les animateurs proposeront des chants puis les enfants choisissent ceux qu'ils ont envie de réaliser. Ils sont proposés après le temps calme en début d'après-midi (15 minutes)



Autres temps

## Les temps libre

Les temps libre sont les temps qui se trouvent entre les temps d'activités, c'est à dire à l'accueil, après l'activité, après le repas et le soir.

Il peut arriver parfois que l'équipe propose des temps libres quand elle ressent que ce temps est nécessaire pour les enfants.

## Les temps d'échanges:

Les échanges ont bien sûr lieu tout au long de la journée mais des temps d'échanges plus particuliers sont prévus au moment du regroupement du matin où animateurs et enfants ont la possibilité de partager un sentiment, une expérience passée ou à venir.

Ces temps peuvent aussi être proposés au moment du goûter.

Le temps de regroupement est le moment où les animateurs présentent le programme de la journée, rappellent les règles de vie lorsque cela est nécessaire.

C'est aussi à ce moment que les enfants choisissent leurs responsabilités de la journée à travers un tableau.

## V. Les objectifs pédagogiques

Les **visées et valeurs éducatives** se retrouvent dans le projet éducatif réalisé par l'organisateur et le directeur de la structure.

Nous retrouvons dans ce projet les visées suivantes:

- AUTONOMIE
- RYTHME DE L'ENFANT
- LE VIVRE ENSEMBLE
- ENVIRONNEMENT

### Objectifs pédagogiques:

#### 1. Favoriser chez l'enfant l'autonomie et la responsabilisation:

--> **Aménager** l'espace et **lui permettre** de se l'approprier en mettant en place des coins spécifiques et adaptés (coin d'activités autonome, coin cuisine), un affichage pour qu'il se repère et qu'il fasse seul, du matériel à disposition pour les tâches d'hygiène (gants de toilettes pour le "débarbouillage" après les repas)

--> **Proposer** de participer aux tâches de la vie quotidienne en mettant en place un système de tableau des responsabilités/métiers de la journée, l'enfant pourra ainsi avoir des responsabilités comme:

- Lecture du menu
- Préparer le goûter
- débarassage du goûter et nettoyage

Au moment du goûter, le principe du "self-goûter" répond à cet objectif.

#### 2. Favoriser des relations fondées sur le respect mutuel, la coopération et l'entraide

--> **Favoriser les moments d'échanges** en proposant des temps de discussion au moment des regroupements, débattre de règles de vie en collectivité.

--> **Permettre aux plus grands d'être responsables** en proposant des temps avec les plus petits (coin d'activités autonome, jeu petits/grands sur les temps libre)

--> **Proposer régulièrement des jeux d'équipes** (Grands jeux)

### 3. Respecter les rythmes de vie des enfants

--> **Connaitre et reconnaître leurs besoins de repos et d'activités non-organisées** en proposant des moments de grand temps libre et de proposer des temps de repos aux petits comme aux grands.

--> **Permettre de respecter le rythme de chaque enfant** en aménageant des espaces qui respectent l'envie de chacun (coin d'atelier autonome, coin livre, coin dinette, coin construction/voitures)

--> **Permettre de respecter la non-participation** des activités en donnant envie aux enfants et non en obligeant.

### 4. Découvrir et Respecter l'environnement

--> **Permettre aux enfants de découvrir la nature** en proposant des activités en extérieur et en dehors de l'accueil en profitant des richesses de la commune (balades aux bord du canal, jeux organisés près du canal, cabanes en forêt, fabrication de bateau et mis en eau à l'étang, sorties vélo au canal, activités utilisant des éléments de la nature, pêche à l'étang).

--> **Permettre aux enfants de comprendre le respect de l'environnement** en proposant des temps d'échanges sur le gaspillage alimentaire et le gaspillage des ressources (eau/électricité/papier).

Mettre en place des affichages de tri des déchets.

Proposer un responsable de l'économie d'énergie (éteindre les lumières).



## VI. L'accueil des mineurs à suivi particulier

La **convention internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 1989, article 31**, précise que "Les États parties reconnaissent à l'enfant le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge, et de participer librement à la vie culturelle et artistique. Les États parties respectent et favorisent le droit à l'enfant de participer pleinement à la vie culturelle et artistique, et encouragent l'organisation à son intention de moyens appropriés de loisirs et d'activités récréatives, artistiques et culturelles, dans des conditions d'égalité".

La **convention précise également à l'article 23** que "les États parties reconnaissent que les enfants mentalement ou physiquement handicapés doivent mener une vie pleine et décente, dans des conditions qui garantissent leur dignité, favorisent leur autonomie, facilitent leur participation active à la vie de la collectivité."

### **Au moment de l'inscription:**

Pour un meilleur accueil de l'enfant, il est nécessaire que la famille signale tout problème de santé de son enfant susceptible d'influer sur l'organisation de l'accueil en précisant les aspects qui risquent une mise en danger de lui-même et des autres.

Un Projet d'Accueil Individualisé est par ailleurs demandé en cas de traitement sur le temps de l'accueil.

Le directeur doit s'informer des particularités générées par la situation de l'enfant et du jeune.

Un système d'échange d'informations avec les parents doit être établi avant le 1er jour d'accueil.

Il est essentiel que le dossier soit constitué par le médecin, la famille, ou les personnes assurant le suivi habituel, avec l'aide du médecin traitant.

Il permettra également de mettre en évidence les capacités relationnelles, d'autonomie et les centres d'intérêt de l'enfant.

Le dossier contiendra notamment un certificat médical précisant toute réserve, inaptitude ou contre-indication.

L'enfant ou le jeune sera impliqué dans la démarche mise en place le concernant suivant ses capacités.

Le directeur doit *informer l'équipe d'encadrement* des difficultés rencontrées par l'enfant et du type de problème que ce dernier est susceptible de rencontrer.

Les informations médicales diffusées à l'équipe se limitent à celles nécessaires au fonctionnement de l'accueil (exemple : en cas d'allergies alimentaires, toute l'équipe doit être informée des risques encourus par l'enfant et ceci dès le premier repas).

La *confidentialité des informations* contenues dans le dossier doit être respectée par toutes personnes en ayant connaissance.



## VII. L'évaluation

Une démarche d'évaluation consiste à mesurer et à analyser les effets d'une action, donc à porter un jugement sur la valeur du projet.

Une évaluation vise à apprécier la pertinence de l'action, son efficacité, l'utilité et la cohérence des différentes composantes des projets.

L'action répond-elle aux intentions éducatives de l'organisateur?

### **Evaluation des objectifs pédagogiques:**

--> Compréhension et respect des règles de vie par les enfants, évolution des comportements.

--> Autonomie de l'enfant, gestion de ses affaires, initiatives.

--> Bien-être des enfants.

--> Relation de confiance acquise.

### **Evaluation des activités:**

Celle-ci se fait après l'activité, l'équipe d'animation doit se poser les questions suivantes:

--> Tous les enfants ont-ils participé? si non, pourquoi?

--> Les enfants sont-ils satisfaits?

--> Le matériel était-il adéquat?

--> Les conditions ont-elles été respectées? (sécurité, temps)

--> Analyser la préparation, les moyens, le déroulement, les explications.

### **Evaluation de la satisfaction des enfants:**

L'évaluation auprès des enfants s'effectue quotidiennement, de manière informelle ou pendant les temps d'échanges.

L'enfant est le sujet au cœur du projet pédagogique et l'avis de ceux-ci permet d'ajuster et d'adapter au mieux les activités et le déroulement de la journée, tout en restant en cohérence avec nos valeurs éducatives.

voici quelques critères importants:

--> Les enfants ont-ils appris de nouvelles choses durant cette période?

--> Les enfants peuvent-ils s'exprimer aisément?

--> La participation des enfants aux activités

--> Ont-ils des choses à raconter à leurs parents?

### **Evaluation des familles:**

L'avis des familles est pris en compte pendant les temps d'accueil, les temps forts, par mail ou téléphone.

Cet avis est très important pour l'équipe afin d'améliorer sa façon de travailler.

- > Le service de l'accueil répond t'il aux attentes des parents?
- > Les familles sont elles bien accueillies et informées?
- > Les outils de communication sont t- ils mis en place et utilisés?

### **Evaluation par le directeur:**

- > Evaluation des activités observées.
- > Retours des parents
- > Suivi journalier
- > Analyse et propositions pour les périodes suivantes.





## ANNEXES: SORTIES

### Sortie: **Château de la Roche Goyon - Fort La Latte (jeudi 11 juillet):**

Cette sortie répond à la thématique de la semaine "Chevaliers et château fort".

En effet le château a été créé au moyen-âge, nous pourrions y retrouver tous les éléments dont on aura parlé avec les enfants durant la semaine.

La visite à l'intérieur du château n'est pas prévue mais le site propose des livrets destinés aux enfants pour une meilleure compréhension de l'intérêt de cette visite.

Une fois sur place nous pique-niquerons sur le parking à un endroit prévu à cet effet et nous irons ensuite en direction du château pour une visite libre.

Durant la visite, des animateurs du site proposent des ateliers destinés aux enfants.

A la fin de cette visite, le goûter (apporté par le centre de loisirs) sera proposé aux enfants au même endroit que le pique-nique, avant de remonter dans le car vers 16h.

Le départ de l'accueil est prévu à 10h30 (Arrivée à 11h30) et le retour vers 17h.

### Sortie: **Forêt de Brocéliande et Spectacle "La cachette de Merlin (Vendredi 19 juillet):**

Cette sortie répond à la thématique de la semaine "Le roi Arthur et la forêt de Brocéliande".

Cet endroit permettra aux enfants de découvrir à travers une balade et un spectacle féerique, la légende de Brocéliande.

Nous ferons en arrivant le matin, une balade dans la forêt de Brocéliande puis nous pique-niquerons dans le village, avant d'arriver sur le lieu du spectacle à 13h30.

Nous goûterons vers 15h30 puis nous reprendrons le bus à 16h pour arriver à l'accueil de loisirs à 17h.

\*Ces animations extérieures répondent à l'objectif "environnement". En effet les enfants découvrent les richesses culturelles de leur région et s'ouvrent sur les questions du temps du Moyen-âge.

### **Journée structures gonflables (mardi 23 juillet):**

2 structures sont prévues et adaptées à l'âge des enfants. Selon la capacité de chacune, des groupes d'enfants seront faits et un principe de roulement sera réalisé.

Des jeux seront mis à disposition (molky, monte bille géant, mikado XL, jeu du serpent XL...)

Le midi nous pique-niquerons en extérieur.





### **Rencontre inter-centres:**

Nous accueillons le mardi 16 juillet un groupe d'enfants (7-8 ans) de l'accueil de loisirs "les Do'minots" situé à Saint Domineuc.

Nous partagerons un moment de convivialité au bord du canal de Trévérien en participant ensemble à des Olympiades préparées par notre équipe d'animation.

L'objectif sera d'apprendre à se connaître tout en jouant.

5 équipes de 6 à 8 enfants seront réalisées où nous retrouverons des enfants de chacun des centres de loisirs.

La journée se déroulera comme suit:

--> Le matin: Arrivée et accueil des enfants et animateurs de St Domineuc

jeux de connaissance - distribution des groupes Olympiades - nom de groupe/ maquillage/"cri de guerre" (les groupes auront été préparés au préalable avec l'équipe d'animation)

--> Pique nique au bord du canal

--> Après midi: cérémonie d'ouverture (danse/ cri de guerre)

Explications des jeux

Commencement des jeux

Comptage des points et remise des prix

goûter au bord du canal

Départ accueil de St Domineuc - retour centre de loisirs Trévérien

### **Pêche au canal:**

Le mardi 27 Août un animateur pêche viendra faire découvrir aux enfants de + de 6ans la pêche aux étangs de Trévérien.

L'objectif sera la découverte de l'environnement.

### **Les sorties vélo:**

Un groupe d'une quinzaine d'enfants de + 6 ans seront accompagnés par 2 animateurs à vélo.

La balade se fera au bord du canal avec un trajet au préalable réfléchi en équipe et la directrice sera toujours informée du parcours.

Avant de partir, une séance test sera réalisée dans la cours afin de vérifier l'aisance des enfants sur leur vélo.

L'équipe vérifiera également l'état des vélos avant le départ.

Le casque est obligatoire.

L'équipe d'animation travaille ensemble sur le choix des sorties et animations extérieures afin de répondre aux objectifs pédagogiques.



***A destination de l'équipe:***

Ce projet est une aide et une référence pour l'équipe d'animation.

Ce projet est à conserver, il peut être consulté pendant la période.

Chaque animateur et directeur s'engagent à le respecter.

C'est une aide concernant le fonctionnement de l'ALSH  
et il sert de base à la rédaction de toutes les activités et projets proposés.